



INFORMATION SGAMI

REUNION PARITE SYNDICALE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 avec Mme Béatrice LAGARDE Préfète Déléguée.

En préambule, Mme la Préfète nous a présentée son nouveau Directeur de cabinet M Ribeyrole. A compter du 1^{er} octobre prochain, les attributions départementales de sécurité, d'ordre public et de prévention de la délinquance feront à nouveau partie des attributions du Directeur de cabinet.

Lors du Comité Technique Ministériel du 16 juillet dernier, en l'absence pour motif personnel de Mme La Préfète, Monsieur Aubert a défendu le projet du SGAMI Sud ouest.

Mme la préfète a été très touchée et remercie les organisations syndicales qui ont fait la distinction entre la position de leur organisation et le témoignage de la qualité des travaux menés sur la zone sud-ouest dans le cadre de la concertation.

Vote du Comité technique Ministériel :

CFDT : Favorable

UNSA : Abstention

CFE-CGC : Abstention

FO : pas de participation au vote (boycott)

Arrêté publié le 22 juillet 2014 entrée en vigueur le 6 octobre 2014

Le SGAMI Sud-Ouest fera l'objet d'un audit par la Direction Générale de l'Administration, il sera mené par l'Inspecteur Général M Schneider et se déroulera les 30 sept, 1 et 2 octobre.

Il a pour objet d'évaluer le fonctionnement SGAP "ancienne formule" et avec la mise en œuvre du nouveau fonctionnement SGAMI.

- Premières mesures mises en œuvre des le SGAMI :

Cellule accompagnement RH :

Mme Jay précise que cette Cellule est composée entre autre des représentants de la gendarmerie, M Bouaziz et du Colonel Mounier, de la cellule d'appui RH gendarmerie, de l'action sociale et de la psychologue, Depuis juin dernier, 3 séances se sont tenues afin d'étudier les difficultés des agents (logement, situation familial difficile... etc). Un point sera fait sur les primes de restructuration lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 24 septembre prochain.

M Pages rappelle que le 15 septembre dernier une journée d'accueil a été organisée spécifiquement pour les personnels qui seront « transférés » le 6 octobre. Celle-ci a permis de faire un point sur les conditions de travail à venir et, de faire une visite de site.

-Dispositif de désignation des personnels transférés :

1. les Personnels militaires : Monsieur le Préfet de zone a pris la décision d'affectations nominatives, le courrier a été transmis au SGA du ministère.
2. les Sous officiers de corps de soutien : le tableau nominatif a été envoyé à la DGGN.
3. les Personnels Civils de catégorie A et B : le listing nominatif a été transmis à la DRCPN. Un arrêté général d'affectation sera pris par le préfet puis dans un deuxième temps il en sera fait de même pour les catégories C.

Logistique :

Des travaux sont prévus sur le site pour permettre l'arrivée en 2 temps des personnels transférés.

Concernant le Bat J réservé à Chorus, il manque 20 postes de travail.

La salle de vidéo conférence au RDC sera réaménagée ainsi que le Bâtiment derrière le bat D.

L'arrivée de la plate-forme Chorus GN est prévue entre janvier et février 2015.

Une somme de 30.000 € sur le programme 176 est allouée pour l'acquisition de fax, scanners et postes téléphoniques.

Mme la Préfète ajoute que les agents de la gendarmerie arriveront avec leur mobilier et matériel informatique.

M Aubert précise que le calendrier a été respecté, aucun retard n'est observé.

Mme Chagnier sera nommée à compter du 6 octobre 2014 Chef du Centre Service partagé Chorus dans l'attente de la plate-forme définitive. Elle contribuera à la préfiguration du service plates-formes communes sous l'autorité des 2 Directeurs. Aussi, 2 plates-formes distinctes fonctionneront. Par ailleurs, Mme Chagnier reste chef du Centre de Service Partagé de la Gendarmerie nationale.

Compte tenu des élections professionnelles qui se dérouleront du 1^{er} au 4 décembre 2014, la prochaine réunion d'information devrait être organisée mi-décembre 2014.

N'hésitez pas à me contacter, pour des renseignements complémentaires.

Amitiés syndicales.

Florence DAPAZ.

Secrétaire Zonale SNAPA TSI.